

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288547>

N° d'annonce :

19401515528636-2018J00778_2022-04-13

S.T.M

Société à responsabilité limitée

5 Avenue du Général de Gaulle, 94160 Saint-Mande

R.C.S. : CRETEIL 534 743 356

Activité : construction d'autres bâtiments

Tribunal de commerce de Créteil

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 13 avril 2022

Grefe du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Boguslaw STARZECKI pour une durée de 6 ans.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)